Terre&Cité
PLATEAU DE SACLAY

Conseil d'Administration Terre et Cité – 15 janvier 2024

Compte Rendu

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Elus, Vice-président	LECLERC	Christian	Commune de Champlan, CPS
Elus	CURTI	Gilles	Commune de Jouy-en-Josas, SIAB
Elus	LECLERCQ	Patricia	Commune d'Igny
Elus	MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Elus	PERSON	Delphine	Commune de Palaiseau
Elus	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Elus	MISSENARD	Didier	Commune d'Orsay
Agriculteurs	LETIERCE	Théophile	Agriculteur
Associations, Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations, Vice-Président	FAUVE-PIOT	André	EPI de la Vallée
Associations	THIBAULT	Denise	AVB
Associations	LINGE	Alexis	Directeur adjoint CAUE 91
Associations	THIEUW	Gaël	ELSE
Associations	NGUYEN	Marie	ABON
Associations	PARISOT	Jean-Pierre	ADER
Société Civile, Vice-Présidente	DIGARD	Marie-Pierre	Particulier
Société Civile	SZOPA	Sophie	UPS
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	C-BASC

Observateurs extérieurs :

Terre et Cité: Marion Bruère, Sophie Pradié, Josselin Catarina Graca, Ababacar Fall , Dayane Abou Sleiman , Emma d'Aviau, Sterenn Benoit

Ordre du jour

1. **Point administratif et financier**
2. **Retour sur la journée de rencontre du VivAgriLab**
3. **Filière alimentation locale (PAT)**
4. **Fonctionnalités agricoles**
5. **ZPNAF : programme d'action et gouvernance**
6. **Haies**
7. **Dates à venir**

Terre&Cité
PLATEAU DE SACLAY

1. Point administratif et financier

1.3 Finances

Trésorerie

Au 8 janvier 2024, le niveau de trésorerie est de 257 367.12€
Nous attendons des versements sur le premier trimestre 2024: Leader, TIGA.
Les deux contrats d'apports de trésorerie avec droit de reprise avec l'Université Paris-Saclay et la Caisse des dépôts ont été renouvelés (ce sont bien des contrats d'apports de trésorerie avec droit de reprise qui ont été signés). Cela nous permet de lancer sereinement la nouvelle programmation Leader.

Ressources

Terre et Cité a organisé des visites de territoire et des rendez-vous politiques entre Mme.Doucerain et les Présidents ou VP d'agglomération afin de renouveler et d'élargir les conventions tri-annuelles. **Caroline Doucerain** complète en précisant que la structure a besoin de pérenniser des postes actuellement exercés par des services civiques, stagiaires, alternants ou prestataires, dont la forte rotation n'est pas compatible avec les enjeux du territoire. L'accueil reçu par les agglomérations n'est pas mauvais, les enjeux sont compris.
Rappel : les communes ont déjà augmenté leur cotisations malgré leur situation financière contrainte, notamment pour financer les emplois exigés sur le LEADER.

Jean-Francis Rimbert demande si le Président de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay a pu être rencontré. **Caroline Doucerain** indique avoir d'abord rencontré Monsieur Olivier Thomas et des maires de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay. Une rencontre doit s'organiser prochainement avec M. de Lasteyrie. Christian Leclerc relance la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay sur ce sujet en insistant sur le projet haie et les fonctionnalités, mais est en attente d'un rendez-vous. Le sujet est l'augmentation du budget dédié aux associations de manière générale, avec une volonté de ne pas favoriser certaines associations.

Jean-Paul MORDEFROID indique que les associations régionales de développement rural et agricole recevaient des subventions élevées jusque dans les années 1970. Aujourd'hui, dans la commune de Verrières-le-Buisson, les associations qui portent de réelles politiques publiques comme les associations sportives ou de soutien aux familles, ont un budget voté en début d'année pour financer du salariat.

Nous avons reçu une réponse positive du Fonds Vert pour des financements en fonctionnement et en investissement en 2023 et 2024 . Cela nous permet de consolider le budget 2023 et de contribuer à hauteur de 20% des frais de fonctionnement de l'association en 2024, ce qui est une très bonne nouvelle. Néanmoins, cela ne nous apporte pas la visibilité pluriannuelle que nous cherchons à construire pour pérenniser les postes. Cette bonne nouvelle de fin d'année, nous a permis de verser une prime à chacun des membres de l'équipe, en remerciement de leur engagement

Le Fonds Vert finance principalement le projet des haies, des fonctionnalités (notamment ravageurs), sensibilisation avec étudiants, pédagogie, VivAgri Lab.

1.2 Gouvernance - Assemblée Générale

L'assemblée Générale sera le 4 juin sur le territoire de Versailles Grand Parc, car il y a une rotation des territoires tous les ans. Nous cherchons un lieu pour accueillir l'assemblée générale.
Les ateliers ont bien fonctionné en 2023, même si jugés trop courts. Ainsi, il est prévu en 2024, de proposer le même format d'Assemblée Générale que 2023, tout en proposant moins d'ateliers mais plus longs. Les invitations seront envoyées en février-mars.

Les renouvellements des mandats en 2024 sont:

- Pour le collège Agriculteurs: Cristina Modica et Julien Thierry
- Pour le collège Associations: Cyril Girardin et Michel Meunier
- Pour le collège Collectivités: Jean-Paul Mordefroid, Delphine Person, Christian Leclerc
- Pour la Société Civil: Paul Leadley

1.3 RH

28 personnes en 2023, plusieurs départs à remplacer d'ici l'été 2024. Plusieurs contrats stables sont prévus pour stabiliser l'équipe.

→ **Etienne Dupont** demande si ces recrutements dépendent de l'obtention de nouveaux financements.
→ CD répond qu'à long terme oui, mais qu'à court terme l'association est confiante dans le financement de ces premiers CDD.
→ **Etienne Dupont** approuve cette volonté de structurer pour professionnaliser et se tenir face aux partenaires.

Les membres du CA souhaitent recevoir les offres de recrutement afin de faire circuler dans leurs organisations.

Relevé de discussion :

- Des discussions significatives sont en cours avec les 3 agglomérations et l'EPAPS pour un renouvellement des conventions tri-annuelles ainsi qu'une augmentation des montants obtenus.
- Le budget prévisionnel pour l'année 2024 est autour de 1,1M euros, 65% du budget est déjà sécurisé, 25% autre est quasiment sécurisé, il reste encore environ 100 000 euros à aller chercher, ce qui est une bonne situation relativement aux autres débuts d'année.
- L'assemblée générale se déroulera le 4 juin 2024 sur le territoire de Versailles Grand Parc. L'ordre du jour est validé. Le format des ateliers sera renouvelé avec une durée plus importante. Le tableau de renouvellement des membres du Conseil d'administration est présenté.
- Afin de pérenniser l'équipe composée de 28 personnes en 2023, dont encore peu de salariés, des contrats CDD sont en cours de recrutement. Si des profils potentiellement intéressés sont connus dans vos réseaux, n'hésitez pas à relayer.

- Marion Bruère annonce son départ suite au retour de Dorian Spaak ainsi que l'absence à partir de mi-février de Scarlett Boiardi en raison d'un congé maternité. L'équipe de coordination s'est organisé pour se répartir les activités de Scarlett Boiardi en son absence.

2. Retour sur la journée VivAgri Lab

La journée annuelle du VivAgriLab du 12 décembre a été un succès avec la participation d'une centaine de personnes.

- La matinée a été dédiée au projet Flux Local, et a adopté un format de restitution nouveau, comprenant un forum des projets permettant aux participants de rencontrer les chercheurs, suivi d'une session plénière. Ce format a été très apprécié.
- Le déjeuner était composé de produits locaux.
- L'après-midi, 11 ateliers de co-construction animés par des acteurs locaux ont ouvert de nouvelles perspectives de recherche-action sur le territoire du VivAgriLab.
  Parmi ces ateliers, plusieurs projets de T&C ont été discutés, notamment le diagnostic du Projet Alimentaire Territorial (PAT), le Living Lab et le projet sur les urines.
  D'autres sujets d'ateliers ont également été abordés, tels que la valorisation des matières organiques, la gestion de l'eau, la transition agroécologique et la médiation de la recherche par le jeu entre autres.

Différents échanges ont eu lieu avec les intervenants en amont pour une bonne préparation.

Paul Leadley exprime qu'il y a eu de nombreux retours très positifs du côté de la recherche, il demande s'il y a des retours sur la journée de la part de la CA.
Jean-Paul Mordefroid souligne la richesse du travail lors des ateliers de co-construction. Sur l'atelier "Valorisation de co-produits sans fractionnement pour la formulation de produits naturels", il trouve que l'animateur a beaucoup donné, mais probablement pas reçu autant en retour.
L'atelier sur les biodéchets a également rencontré un vif succès, offrant un aperçu intéressant des réactions des acteurs quant à la mise en œuvre de la loi AGEC.

3. Filière alimentation locale

Le Projet Alimentaire Territorial a permis d'obtenir en 2021 et 2022 près de 850k€ de subvention sur le territoire du PAT jusqu'à l'été 2024. La même année, le PAT a aussi été labellisé par le ministère pour 3 ans. Les membres du Comité de Pilotage du PAT ont acté vouloir poursuivre la démarche PAT.

Une concertation est en cours, à deux niveaux, pour renouveler la labellisation du PAT pour une nouvelle phase qui durera 5 ans.

Le premier niveau est la concertation à l'échelle de Terre et Cité. Le bureau a validé en décembre la participation de Terre et Cité à cette nouvelle phase du PAT ainsi que son rôle de coordinatrice de la démarche. Ensuite, l'équipe salariée a contacté tous les agriculteurs pour organiser des entretiens sur leurs intérêts et besoins des 5 prochaines années pour mieux orienter les priorités du PAT. Ce travail est également fait avec les autres

collèges par retour d'un court questionnaire envoyé aux adhérents par leurs vice-présidents de collège. Enfin, un forum adhérent sur ces sujets sera organisé le mardi 27 février de 17h à 20h (lieu à définir).

Le second niveau est la concertation à l'échelle du PAT. **Caroline Doucerain** insiste sur l'enjeu financier des discussions avec les partenaires, notamment autour de la sécurisation de la coordination par Terre et Cité. Le territoire élargi au PAT nécessite une forte coordination et mutualisation car il s'agit de filières. Les discussions financières dépassent le seul financement de la coordination du PAT car les discussions concernent de manière plus générale tous les projets de Terre et Cité, qui relèvent parfois initialement de politiques publiques relevant des agglomérations.

Relevé de discussion :

- Les partenaires du Projet Alimentaire Territorial (PAT) sont en discussion pour renouveler et passer au niveau 2 de la labellisation Projet Alimentaire Territorial (PAT) . Cela permet outre le fait de faciliter la recherche de financement, de construire un plan d'actions basé sur un projet alimentaire concerté de territoire.
- Terre et Cité concerte en son sein afin d'identifier les thématiques et projets prioritaires pour le Plateau de Saclay et ses vallées.
    - Un court questionnaire sur les priorités vous a été ou vous sera envoyé.
    - Les agriculteurs sont actuellement tous concertés.
    - Un forum adhérent est prévu le mardi 27 février de 17h-20h afin de concerter les collèges de l'association.

4. Ligne 18

Caroline Doucerain rappelle qu'une réunion a eu lieu le 14 novembre avec les chargés des relations extérieures de la SGP. Cette réunion a notamment été l'occasion de faire le point sur le calendrier. Les phases à venir sont la concertation des Maires sur l'insertion paysagère, la réunion plénière avec les agriculteurs le 25 janvier et le début des travaux de gros œuvre fin février-début mars. **Caroline Doucerain** ajoute que le mur construit le long de la RN118 serait, selon la SGP, une erreur de l'entreprise de chantier et qu'il a été abaissé. **Emma d'Aviau** précise que le mur est très peu visible depuis la route mais côté champs il marque fortement le paysage. Elle ajoute que des murs comme à Palaiseau sont également prévus dispositifs de sécurité à Châteaufort et Villiers-le-Bâcle.

Cyril Girardin ajoute que le mur relève d'un mépris des habitants du plateau car les communes des vallées n'accepteraient pas un tel ouvrage. L'insertion paysagère de la ligne est en contradiction avec le travail annoncé avec l'école de paysage de Versailles.

Alexis Linge propose de demander à l'inspectrice des sites une déclinaison du SRCE sur le Plateau. Ce serait une étude très intéressante, même si elle arrivera trop tard dans le calendrier de construction de la ligne.

Jean-Pierre Parisot indique que, selon lui, la SGP prévoyait dans le dossier d'enquête publique des talus et non des murs et se demande si cela est contestable juridiquement.

Cyril Girardin et Caroline Doucerain s'interrogent sur l'utilité des murs de sécurité puisqu'il existe de nombreux exemples d'infrastructures similaires sans de tels dispositifs.

Emma d'Aviau ajoute que la SGP prévoit de conclure des conventions d'occupation temporaire puis de procéder ensuite aux acquisitions foncières. Les terres non occupées par les ouvrages définitifs seront ensuite restituées à l'agriculture mais cela pose la question de la qualité agronomiques de ces terres.
Elle poursuit sur le sujet du drainage : certaines parcelles se sont retrouvées inondées en raison des travaux de reprise de drains, dont la SGP a la charge, subitement arrêtés en octobre 2022. Un courrier sera envoyé au sous-préfet pour l'alerter sur le sujet.

Caroline Doucerain indique qu'une rencontre a eu lieu avec le CCL18 à sa demande. Deux pistes d'action ont été évoquées : une demande de moratoire et une action en justice. Concernant la première, le bureau de T&C a le sentiment d'avoir déjà fait cette demande à travers les nombreux courriers envoyés. En revanche, **Caroline Doucerain** indique qu'il a été décidé d'approfondir la question juridique en questionnant un avocat indépendant. Le CCL18 interroge de son côté les avocats de France Nature Environnement.

Relevé de discussion :

- *La construction de plusieurs murs a suscité de nombreuses réactions : pour des raisons dites de sécurités, le paysage et les continuités écologiques sont menacés.*
- *Les sols restitués suite aux travaux risquent fortement d'être endommagés. T&C réfléchit à une solution (clauses) pour limiter les dégâts.*
- *Un courrier est prévu pour alerter le sous-Préfet sur les problématiques hydrauliques.*
- *Dans le cadre de la rencontre avec le CCL18, le bureau de T&C s'est positionné contre une demande de moratoire mais pour l'approfondissement de la piste juridique. Un avocat sera interrogé par l'équipe.*

Délimitation de la ZPNAF

Caroline Doucerain indique que T&C a fait remonter les problématiques et insuffisances que comportent la couche ZPNAF du géoportail de l'urbanisme auprès de plusieurs instances (dont sous-Préfecture et la DDT). A la demande de T&C, une réunion technique est prévue en janvier.

Cyril Girardin ajoute que l'outil ne répond toujours pas au besoin de suivi de la ZPNAF au regard des aménagements qui se développent au sein du territoire.

Caroline Doucerain répond que tant qu'on ne montre pas un empiètement avéré de la ZPNAF, la préfecture nous rétorque que nos arguments sont insuffisants pour demander une clarification de la délimitation de la ZPNAF. Elle ajoute que T&C demandera la tenue d'une nouvelle réunion du groupe de travail afin de revenir sur l'importance d'un tableau de suivi des parcelles.

Relevé de discussion :

- *A la demande de T&c, une réunion technique sur la couche ZPNAF du géoportail de l'urbanisme est prévue en janvier avec les autorités compétentes.*
- *Un travail de suivi de la ZPNAF est encore nécessaire. Une réunion du groupe de travail sera demandée par T&C.*

Programme d'action de la ZPNAF

Caroline Doucerain indique que depuis octobre dernier, 4 ateliers ont eu lieu pour la réécriture du programme d'action de la ZPNAF. Les trois premières concernaient le contenu des fiches actions et celle du 16 novembre les financements et la gouvernance.

Au sujet du financement, les participants expriment une certaine frustration quant à l'absence d'enveloppe dédiée au programme. Un accompagnement à la recherche de financement est toutefois prévu avec un comité des financeurs et un poste d'animateur. Des questions restent toutefois en suspens (quelle structure s'en chargera ? etc.).

Jean-Pierre Mordefroid demande s'il existe des modèles sur lesquels se baser sur la question administrative de la création d'un poste d'animation.
Marion répond qu'il est possible de regarder le fonctionnement des PEANP.

Concernant la gouvernance, l'EPA a accepté de réviser le rôle de chacun dans la charte, les communes seront intégrées au COPIL avec un représentant agricole supplémentaire (issu du collège agri de Terre et Cité), la préfecture a indiqué être d'instance décisionnelle, la question du rôle du COPIL a été soulevée.

Caroline Doucerain annonce le départ de Sibylle Parant de l'EPA.

Relevé de discussion :

- Les ateliers de concertation ont permis d'avancer sur le renouvellement des fiches actions et les enjeux de financement et de gouvernance :
  - Si aucune enveloppe dédiée au programme n'est envisagée par la Préfecture, un accompagnement à la recherche de financement est prévu avec un comité des financeurs et un poste d'animation. Les réflexions sur la mise en œuvre restent à approfondir.
  - Plusieurs annonces ont également été faites concernant la gouvernance avec notamment l'intégration des Communes et d'un représentant agricole supplémentaire dans le COPIL.

5. Haies

2,8km de haies seront plantés cet hiver. Le projet chez Pierre et Nathalie ne se fera pas cet hiver pour attendre les résultats de l'étude de ruissellement lancé par le département. Les

chantiers participatifs ont lieu avec des étudiants, scolaires, école de Tecoma, Yves Rocher, étudiants Paris saclay.

Nous commençons une étude sur les travaux de drainage sur plaine de Villiers afin de pouvoir réaliser ceux ci à l'été. Une formation à la gestion des haies est organisée pour les agriculteurs le 27 février.

La communication autour de la plateforme de dons se continue, n'hésitez pas à relayer.

Sur les plantations de 2022, il y a 9 % de perte soit un taux de reprise à 91%, et pour 2023, environ 15% de perte dans l'ensemble soit un taux de reprise de 85%. Selon notre expert Christophe Sotteau, une perte inférieure à 20 % est raisonnable. Certains chantiers ont connu plus de perte notamment celui avec les scolaires à Vauhallan .

Les experts agroforestiers recommandent de ne pas arroser sauf en cas de grosse canicule. Chantier à destination des membres de T&C le samedi 3 février.

Relevé de discussion :

- 2,8km de haies sont actuellement plantés.
- Les plantations de cet hiver se feront dans 5 exploitations. Celle chez Pierre Bot et Nathalie Trubuil a été reportée à l'hiver prochain

C. Daux

Terre&Cité
PLATEAU DE SACLAY

Conseil d'Administration Terre et Cité – 14 mai 2024

Compte Rendu

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Elus, Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Elus	LECLERCQ	Patricia	Commune d'Igny
Elus	MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Elus	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Associations, Vice-Président	FAUVE-PIOT	André	EPI de la Vallée
Associations	MEUNIER	Michel	AVB
Associations	LINGE	Alexis	Directeur adjoint CAUE 91
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	LabEx BASC
Société civile	SAUGIER	Bernard	Particulier
Elus	THIBAUT	Denise	Elue de Jouy en Josas

Observateurs extérieurs :

Externe: Cédric Deviers, Cabinet Cerfrance, expert comptable (en visio).

Equipe Terre et Cité: Marion Bruère, Sophie Pradié, Laetitia Rondinet, Laura Marguerie, Rozenn Le Touze, Aminah Pujol, Clementine Marty, Sterenn Benoit, Tessa Franchini, Ababacar Mbaye Fall.

Ordre du jour

1. Ressources humaines
2. Assemblée Générale
3. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
4. Comptes 2023 et budget 2024
5. Validation du rapport annuel 2023
6. Haies : programme de plantation de haies de l'année prochaine et bilan des plantations faites cet hiver.
7. PAT : retour sur le bilan de la concertation du PAT et annonce du rdv annuel du PAT.
8. Fonctionnalités agricoles : ligne 18, lancement du sujet sur les logements agricoles, guide des fonctionnalités
9. CAUE 91 JNA : Organisation d'une visite pour les journées nationales de l'architecture sur le bâti agricole
10. Dates à venir

Caroline Doucerainouvre la séance et présente l'ordre du jour.

1. **Ressources Humaines**

Nouveaux arrivants :
Marion Bruère présente les nouveaux arrivants de l'équipe à Terre & Cité :

- Chargée de mission Fonctionnalités et aménagement : Clémentine Marty;
- Chargée de mission Communication : Laura Marguerie;
- Chargé de mission haie : Mbaye Ababacar Fall;
- Chargée de mission logement / carbone : Aminah Nur Pujol
- Chef de Pôle Leader : Rozenn Letouze, transmission en cours avec Simon;
- Chargée de mission VivAgrilab : Tessa Franchini, transmission en cours avec Ninon.

Deux recrutements sont en cours *(ces 2 postes ont été pourvus depuis)*

- Chef de pôle agroécologie : les entretiens ont démarré ce jour, avec déjà de bons profils;
- Chargé de mission filières alimentaires, afin de remplacer Josselin Catarina Graça.

Un recrutement à venir en fonction des financements : Chargé de mission eau

Coordination : **Marion Bruère** présente les évolutions au sein de l'équipe de coordination. Scarlett Boiardi sera en congé maternité jusque fin Septembre. Le départ de Marion Bruère est prévu en juillet. Dorian Spaak sera de retour en septembre, et ponctuellement pendant l'été 2024. Clarisse Gimat demeure en soutien ponctuel en coordination jusqu'en août. Sophie Pradié et Laetitia Rondinet assure la continuité pendant cette période.

Caroline Doucerain précise que la période actuelle représente une transition importante pour la structuration et la pérennisation de l'équipe, en proposant des contrats salariés, pour des missions qui étaient réalisées jusqu'à présent dans le cadre de prestations de service. Elle remercie l'équipe de coordination d'avoir assuré ces changements et d'installer une nouvelle structuration et consolidation dans le temps. La taille de l'équipe est adaptée et nécessaire pour accompagner les projets sur lesquels Terre et Cité est engagée sur le territoire.
Il demeure néanmoins un besoin de conforter les financements. Suite à de nombreux échanges, les 3 communautés d'agglomération (VGP, SQY, CPS) décident de soutenir de manière plus régulière et permanente Terre et Cité : des conventions ont été validées, permettants des financements à hauteur de 50 000 € par an et par agglomération , au lieu de 15 000 € à 20 000 € auparavant. En plus d'assurer la pérennisation de l'association, ces financements permettent une reconnaissance du travail de Terre et Cité et donc plus de visibilité auprès des partenaires extra territoriaux.

Relevé de discussion :
Terre et Cité est en phase de structuration de l'équipe. La majorité des recrutements sont finalisés Deux postes sont encore à pourvoir (chef de pole agroécologie et chargé de mission Alimentation *(NB: ces 2 postes ont été pourvus depuis le Conseil d'Administration)*. Marion Bruère quitte Terre et Cité à l'été 2024, Dorian Spaak revient

dans l'équipe à ce moment. La nouvelle implication financière des 3 communautés d'agglomérations VGP, SQY et la CPS (50 000 €/an/agglomération) permet de mieux pérenniser les emplois à Terre et Cité.

2. Assemblée Générale

Marion Bruère présente l'organisation de l'Assemblée Générale du 4 juin 2024.

L'Assemblée Générale se déroulera le mardi 4 juin 2024 au Moulin d'Ors, espace "Le Tremplin" à Châteaufort dans le nouveau bâtiment construit par la commune.

Un détail de l'accès au lieu a été demandé par des agriculteurs. Un email de rappel avec les explications d'accès sera envoyé.

Une visite du lieu est également proposée pour les intéressés avant l'AG à partir de 17h30.

En prévision de l'AG, un certain nombre de documents vont être validés durant ce Conseil d'Administration. Ces différents documents ont été préalablement transmis pour pouvoir laisser le temps de les étudier.

Marion Bruère rappelle l'ordre du jour et le fonctionnement des tables durant l'AG avec une inscription à chaque atelier nécessaire en amont.

3. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Les membres suivants du Conseil d'Administration doivent être renouvelés en 2024 :

Pour le collège des agriculteurs :
- Cristiana Modica Vandame
- Julien Thierry

Pour le collège des associations :
- Cyril Girardin
- Michel Meunier

Pour le collège des collectivités :
- Jean-Paul Mordefroid
- Delphine Person
- Christian Leclerc

Pour la société civile :
- Paul Leadley

Relevé de discussion :

Les structures/personnes concernées par le renouvellement du Conseil d'Administration ont reçu un courriel à ce sujet. Il leur est demandé de bien vouloir répondre directement à ce mail, afin de confirmer leur candidature au Conseil d'Administration.

4. Comptes 2023 et budget 2024

Comptes de 2023 :

Sophie Pradié présente les comptes de l'année 2023 ont pu être clôturés par l'expert-comptable à la fin du mois de mars 2024. Ils sont actuellement en revue par les commissaires aux comptes qui, malgré les relances et la planification bien en amont du calendrier de clôture, n'ont pas encore soumis le rapport de validation des comptes.

Cédric Deviers, expert-comptable, se trouvait en visioconférence afin de présenter le bilan et compte de résultat pour l'année 2023 :

- Produits : Les ressources sont en augmentation par rapport à 2023, principalement par l'augmentation du montant des subventions utilisées . Le montant des prestations de services est en baisse, ce qui relève d'un choix stratégique de l'équipe de coordination de favoriser les subventions aux prestations de service. Le volume des cotisations des adhérents est en augmentation nette par rapport aux années précédentes : 42000€ de cotisations obtenu grâce à la démarche auprès des communes pour augmenter significativement le montant de leur adhésion afin de pallier au manque de financement de l'équipe pour le fonctionnement du programme Leader. Charges : L'augmentation des charges vient des sous-traitants (305 000€), tandis que le reste des éléments reste concordant. C'est donc l'augmentation du volume de prestation sur les projets qui traduit la majorité de l'augmentation des charges.
- Les dotations aux amortissements traduisent le montant des dépenses d'investissement de projet, Elles sont contrebalancées par la reprise de provision dans les produits exceptionnels, traduisant le montant amorti des subventions d'investissement utilisées.. La dette courante est en augmentation du fait de l'activité qui s'accroît, ce qui est normal.

Le résultat net de l'exercice est de 15 000 € : Terre & Cité est tout juste excédentaire.

Etienne Dupont questionne sur la valeur du résultat net qui semble faible comparé aux ressources.

Mr Deviers indique que le résultat est normal, car Terre et Cité ne dégage, structurellement, pas de fonds, en tant qu'association financée par des subventions de projet. Il est tout de même conseillé de peu à peu augmenter le résultat net en proportion de l'augmentation du total des ressources, afin de se prémunir d'éventuelles problématiques financières sur les prochains exercices comptables. La trésorerie courante est "nécessaire mais pas pléthorique par rapport à l'activité".

Au bilan, les fonds propres avec droit de reprise correspondent aux contrats d'apport de trésorerie avec droit de reprise : 300 000€ avec L'Université Paris Saclay et 200 000€ avec la Banque des Territoires, qu'il faudra commencer à rembourser à compter de 2025. Tous les contrats d'apports des adhérents ont été remboursés, ceux pour les projets de plantation de haies aussi, bien que nous puissions en demander de nouveaux aux

agriculteurs en fonction des dépenses prévisionnelles pour les chantiers de plantations et de drainage.

Budget prévisionnel 2024 :

Sophie Pradié présente le budget prévisionnel de 2024. Le total prévu des ressources est de 1 150 000€. Terre et Cité essaye de consolider le résultat net à 1,7% des produits (20 000 €). Aujourd'hui, 90 % du budget de 2024 est assuré : c'est un point particulièrement positif à ce stade de l'année.
Caroline Doucerain remercie les communautés d'agglomération VGP, SQY et la CPS pour leur soutien, avec la réévaluation à hauteur de 50Keur annuel des conventions partenariales et précise que des discussions ont été amorcées avec l'EPAPS pour le renouvellement de la convention pluriannuelle qui nous lie et qui fait partie des 10% de budget à consolider pour 2024.
Cependant, une grande partie du financement 2024 est encore de l'ordre du projet, donc de court terme. Il n'y a donc pas de visibilité sur le long terme : il faudrait aller de nouveau chercher des financements, notamment des financements pluriannuels en fonctionnement. Fin 2023, Terre et Cité a obtenu le budget du Fonds Vert pour la période 2023-2024. Une discussion est en cours pour obtenir ce fonds les 2 années suivantes (2025-2027).

Pour l'année 2024, les financements proviennent à ce stade des partenaires suivants :

- 50% de l'État (Fond vert, ADEME, AESN, DRIAAF, PIA 4 Coeur d'Essonne etc.) ;
- 8% des collectivités ;
- 20% des communautés d'agglomération (conventions VGP, SQY, CPS et le programme pédagogie 23-24 Ma cours agroécologique financé par la CPS) ;
- 6% du LEADER ;
- Cotisations 40keur
- Fonds privés, dons.

- La trésorerie est stable et suffisante.

Les contrats salariés ont été permis grâce aux financements pluriannuels. Il y a de grandes progressions en termes de visibilité sur le budget.

Sophie Pradié précise que l'équipe de coordination bénéficie d'un accompagnement par le dispositif DLA (dispositif local d'accompagnement) par France Active Seine et Marne Essonne, sur la structuration de l'association notamment sur la structuration de l'équipe et des financements.

Relevé de discussion :
La plaquette comptable 2023 est revue par le Conseil d'Administration avec un avis positif.
La validation des comptes est déléguée au bureau, du fait de la non-réception par les Commissaires aux Comptes du rapport comptable.

5. Validation du rapport annuel 2023

Bernard Saugier et Jean-Francis Rimbert proposent d'intégrer au rapport d'activité des éléments plus concrets sur la réalisation des actions de 2023.

Relevé de discussion :
Le rapport d'activité 2023 est validé à l'unanimité.

6. Haies : programme de plantation de haies de l'année prochaine et bilan des plantations faites cet hiver.

Le pôle haie de Terre et Cité prépare la suite pour l'hiver 2024-2025 avec les chantiers de plantation ci-dessous :

- Jardins Cocagne (650ml) ;
- La plaine de Villiers : ferme de Vandame, ferme d'Orsigny et Arvalis pour un total de 1285 ml ;
- Ferme de Catherine Trubuil à Saint-Aubin (610 ml) ;
- Vignerons à Vauhallan (100 ml) et alignements d'arbres.

Le site pour les plantations aux Jardins de Cocagne est classé, il y a donc des exigences supplémentaires. Une demande de passage en commission des sites a été déposée avec la collaboration du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91). L'inspectrice des sites a fait des remarques lors de sa visite sur place : des modifications ont déjà pu être faites en prévision de la commission des sites prévue le 11 juin prochain.
Les plantations prévues à la ferme de Catherine Trubuil représentent un nouveau projet, initié suite à la médiation de Terre et Cité, pour résoudre un conflit de voisinage et permettre la réalisation du chantier de haies. La concrétisation de ce projet aura des répercussions importantes notamment sur l'amélioration du cadre paysager de l'exploitation ainsi que du territoire et surtout l'apaisement des tensions avec la collectivité et les habitants.

La carte des haies implantées en 2023 est disponible sur le PowerPoint.

7. Filières alimentaires: retour sur le bilan de la concertation du Projet Alimentaire Territorial et annonce du rdv annuel autour de l'alimentation

Sophie Pradié présente le retour de la concertation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui entre dans une nouvelle phase à l'été 2024. Pour cela, après concertation des partenaires du PAT et des acteurs du Plateau de Saclay (forum adhérent, questionnaire, entretien avec 19 agriculteurs), un dossier de demande de labellisation PAT niveau 2 pour 5 ans a été déposé à la DRIAAF afin de poursuivre notre travail. 5 grands axes et 30 sous-objectifs ont été identifiés. La réponse est attendue d'ici à l'été.

Jean-Francis Rimbert rappelle l'importance de distinguer la filière de la restauration collective qui est spécifique, car industrielle (même en bio). Il existe des réflexions pour une légumerie à Cœur d'Essonne ou encore pour relancer celle des Mureaux.

Patricia Leclercq souligne qu'il serait effectivement une très bonne chose que des produits

frais puissent être distribués dans le cadre de l'axe 4 (précarité alimentaire) en lien avec les restos du cœur ou le secours catholique.
Sophie Pradié indique qu'un des objectifs du PAT est de nouer des liens plus approfondis avec les acteurs de la précarité alimentaire.

Jean-Francis Rimbert propose que les jardins de Cocagne de Limon soient une aide à la connexion avec le territoire sur ces thématiques.

Alexis Linge du CAUE 91 voit une opportunité de réaliser des ateliers complémentaires sur l'alimentation et l'agriculture auprès des jeunes publics lors des activités en lien avec les cours Oasis.Le CAUE aimerait travailler là-dessus sur le triangle vert, le plateau de Saclay et Cœur d'Essonne. Des échanges sont d'ailleurs en cours avec l'EPA pour des interventions dans des écoles pas encore construites pour concevoir des cours Oasis dès le début du projet.

Etienne Dupont questionne sur les réalisations concrètes au-delà des axes et objectifs qui semblent très institutionnels, notamment quant à l'axe 5.
Caroline Doucerain précise que le PAT est une construction intellectuelle qui vise la formalisation des débats et échanges entre des acteurs du territoire. La phase actuelle du PAT (2021-2024) a montré la capacité des acteurs du territoire à décliner les axes de travail en projets concrets et bénéfiques pour le territoire. La difficulté pour la nouvelle phase est surtout liée à l'obtention de financements pour les projets du PAT.

Sophie Pradié indique que de nouveaux partenaires rejoignent la démarche PAT pour la nouvelle phase: la région Ile-De-France, l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN), les instituts de recherches représentés par l'INRAE, et le département des Yvelines. Cela montre la bonne santé du PAT et sa capacité à faire avancer les projets du territoire.

Relevé de discussion :
- Le PAT obtiendra la réponse à sa demande de labellisation PAT niveau 2 pour 5 ans (jusqu'en 2029) d'ici l'été
- De nouveaux partenaires rejoignent le PAT : région IDF, CD 78, Agence de l'Eau (AESN), INRAE
- La difficulté reste de trouver des financements pour décliner en projets opérationnels le plan d'action (5 axes, 30 sous-objectifs).

8. Fonctionnalités agricoles : ligne 18, lancement du sujet sur les logements agricoles, guide des fonctionnalités

Logements sociaux agricoles
Deux expérimentations sont lancées pour attribuer certains logements à des exploitants agricoles ou des salariés agricoles en CDI.

Deux communes sont concernées :
- Les Loges-en-Josas pour deux logements dont les financements sont assurés.

Une réunion doit être organisée prochainement afin de lancer le projet de convention entre les financeurs, Terre & Cité, les réservataires et le bailleur.

- Palaiseau pour quatre logements dont la convention va être finalisée, après la validation de la mairie en juin.

En ce qui concerne le projet des Loges-en-Josas, **Caroline Doucerain** explique que le budget a connu des évolutions par rapport à celui qui avait été soumis au Comité de Programmation. Ceci s'explique d'une part par les aléas du chantier de construction et d'autre part par les fluctuations du coût de la réservation. La mairie a globalement bien négocié le prix des droits de réservation des logements : le coût total du projet est revu à 40000€ par rapport à la précédente présentation.

La commune des Loges-en-Josas aura des droits uniques supplémentaires en plus de ceux attribués lors du flux. **Caroline Doucerain** rappelle rapidement les nouvelles règles de gestion des logements sociaux : précédemment, avec les modalités de gestion en stock, un logement précis était attribué sur un programme précis. Dans la gestion en flux, le réservataire peut se voir attribuer n'importe quel logement du parc du bailleur qui est présent. La commune des Loges-en-Josas a la chance d'avoir un bailleur local, Versailles habitat, qui a en proportion de nombreux logements sur le territoire de la commune.

Denise Thibault demande si l'agriculteur logé devra exercer son activité sur la commune ?
Caroline Doucerain précise que son exploitation devra être sur le périmètre du GAL, en raison des fonds LEADER qui ont été attribués à ce projet, mais pas nécessairement celui de la commune. En parallèle, la commune travaille sur les modalités d'attribution, notamment l'élaboration de critères pour départager les candidats. Les critères classiques d'attribution des logements sociaux sont bien sûr également appliqués en deuxième intention. La mutualité sociale agricole validera quant à elle le statut agricole du bénéficiaire tandis que Terre & Cité coordonnera les agriculteurs pour évaluer et prioriser leurs besoins.
Caroline Doucerain souligne que cette initiative encore expérimentale est suivie par de nombreux acteurs intéressés par ce sujet.

Guide des fonctionnalités

Clémentine Marty indique que le Guide des fonctionnalités agricoles est en cours d'impression : ce guide de 40 pages, qui présente les enjeux agricoles à intégrer aux différentes phases de l'aménagement, sera diffusé aux élus, aux techniciens des communautés d'agglomérations, aux partenaires et aux entreprises de chantier.

Trois ateliers avec les communautés d'agglomération sont prévus en septembre/octobre 2024.

Il comporte des fiches techniques sur plusieurs thématiques : mobilier qui peut causer problème, solutions à envisager, clauses-type de respect du réseau de drainage écrites par des avocats mandatés par l'EPA à intégrer aux marchés de travaux.

Relevé de discussion :

9. CAUE 91 Journée Nationale de l'Architecture

Alexis Linge présente le projet autour du bâti agricole du Plateau de Saclay.
Le CAU91 est en train de monter un projet de guide sur la réhabilitation et la transformation du bati agricole du Plateau de Saclays. Ce projet devrait se dérouler sur un an. Il est né du constat suivant :

- Le besoin d'un accompagnement gratuit pour les professionnels agricoles sur leur projet de rénovation, réhabilitation, construction neuve, etc. ;
- Le besoin des collectivités et autres institutions (DRIEAT...) d'accompagner la transformation des paysages et de l'anticiper ;
- Le besoin d'un outil d'accompagnement sur les valeurs paysagères du Plateau de Saclay - qui rejoint d'autres travaux passés sur sa mise en valeur (étude haies, guide des paysages, etc).

Le CAUE 91 a d'ors et déjà consolidé un groupe d'acteurs qui les sollicite sur les questions paysagères et architecturales du Plateau. C'est le cas, par exemple, de la Ferme de Gisy, suivie pour son projet LEADER ; ou encore de la DREAL, qui s'interroge sur la disposition de haies en site classé. En effet, les communes et les acteurs locaux n'avaient pas anticipé l'installation de haies sur leurs parcelles. Le CAUE 91 a accompagné cette transition du paysage.

D'autres travaux ont été menés sur l'insertion paysagère, qui sont des références pour l'élaboration de ce guide :

- le guide insertions paysagères des exploitations agricoles de la plaine de Versailles ;
- les 20 recommandations du CAUE des Bouches-du-Rhônes ;
- dans le cadre d'un AAP du ministère de la transition écologique sur la déclinaison des schémas écologiques, les CAUE 78 et 91 ont également produit un travail sur les continuités écologiques.

La littérature existante et les échanges avec Marion ont mis en exergue la volonté que le projet émane du terrain (rencontres avec les acteurs de l'aménagement) afin de correspondre aux enjeux du Plateau et aux besoins des agriculteurs.

Aujourd'hui, les 5 grands enjeux identifiés concernent :

- l'évolution et l'adaptation des bâtiments aux nouvelles fonctions / usages ;
- la création d'une identité, d'une marque de patrimoine du Plateau de Saclay (matériaux, pratique) ;
- l'héritage d'un patrimoine bâti et paysager (réseau de ferme, haies) comme structures paysagères ;
- la pérennité de l'activité par les outils réglementaires et les droits du sol ;
- l'accompagnement de la transition du paysage du Plateau (construire un cadre général), notamment au niveau des haies, dont l'implantation soulève beaucoup de questions de la part des collectivités.

Les enjeux et objectifs du guide seront précisés lors des échanges avec les agriculteurs pour mieux correspondre aux besoins du terrain.

- Une nouvelle page de couverture est demandée par le Conseil d'Administration. Le guide est joint au compte-rendu du Conseil d'Administration.

Drainage

De multiples inondations ont été constatées dans les champs du Plateau entre décembre 2023 et mars 2024, surtout le long du viaduc de la L18.
Trois courriers ont été envoyés au Sous-Préfet de Palaiseau, à la Préfète de l'Essonne et à la SGP pour l'informer de la situation et leur demander d'engager des actions.

Le courrier à la SGP a obtenu une réponse après le CA.

Ces courriers ont été l'occasion de proposer l'écriture d'une convention qui lierait la SGP, les agriculteurs et les entreprises de chantier et d'exploitation de la ligne de métro. Si elle est acceptée, cette convention serait ensuite relue par un juriste mandaté par Terre & Cité.

Trémie agricole

Une trémie agricole est prévue par la SGP le long du métro, débouchant sur la RD938. Cependant, le croisement de ces deux voies suscite de nombreuses questions de sécurité routière (pas de visibilité, difficulté de giration…).

Suite à un test grandeur nature réalisé le 6 juin 2023 avec les agriculteurs et demandé par le Préfet de l'Essonne, un rapport de sécurité routière a été rédigé par la gendarmerie, transmis à la sous-préfecture de l'Essonne.

Cependant, Terre et Cité ne parvient pas à consulter ce document.

Caroline Doucerain demande aux membres du CA d'alerter si possible le CD91 sur les enjeux de la sécurisation de ce croisement et sur l'importance de ce rapport.

RDV avec la SGP en avril

- demande de précision sur le nouveau piquetage des emprises de la L18
- proposition de convention
- proposition de réunion plénière avec les agriculteurs en juin/juillet

Cartographie du réseau de drainage

Ce projet est financé par l'EPA :
Il s'agit d'une cartographie du réseau de drainage faite sur des parcelles semées en blé début mai par prise de vue par drone. Une partie non négligeable des images obtenues permettent de visualiser des drains, qui seront par la suite cartographiés d'après photo par l'EPA.

Caroline Doucerain rappelle que ce chantier était attendu depuis plusieurs années.

Ce projet pourrait être reconduit l'année prochaine afin de compléter les zones blanches restantes.

Le guide sera co-construit avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement (agriculteurs, élus, etc), permettant ainsi d'établir des recommandations partagées, support de l'aide à la décision pour les agriculteurs et les collectivités. Le CAUE91 se basera également sur ce document dans l'accompagnement qu'il propose aux collectivités.

On peut ainsi dire que les 3 fondamentaux de ce guide sont :

- Un travail de terrain pour identifier les besoins des agriculteurs et préciser les objectifs et les enjeux du guide. La première journée d'échanges avec les agriculteurs aura lieu le 6 juin, avec les Fermes d'Orsigny, des Loges et du Trou Salé. D'autres entretiens sont prévus cet été avec le reste des agriculteurs.

- L'objectif d'établir une culture commune : au travers de visites d'opérations à reproduire sur notre territoire (matériaux, photovoltaïsme...), et grâce aux retours des ateliers croisés qui seront organisés avec les différents acteurs sur la base de cas pratiques (Bièvres...), permettant d'identifier les exemples et contre-exemples.

- L'identification d'enjeux partagés : ce guide proposera un cadre à tous les acteurs de l'aménagement, pour les orienter dans leur prise de décision et mieux faire comprendre à tous les enjeux des agriculteurs.

Ce projet sera financé d'abord avec les fonds propres du CAUE91, de Terre et Cité et la Région. Puis, ont été identifiés comme potentiels co-financeurs :

- la DRIEAT (IS) ;
- la Fondation du patrimoine ;
- l'Agence Site et cité ;
- France Nature Environnement ;
- le CAUE 78 : leur participation a été validée ce jour - l'idée serait aussi que l'organisme poursuive la démarche sur la Plaine de Versailles avec le retour d'expérience de ses agriculteurs.

Afin de conserver l'approche terrain du guide, le CAUE91 ne sollicitera pas de prime abord les conseils départementaux - *a posteriori* de la production du guide, une diffusion autre auprès de leurs agriculteurs pourra être réfléchie. **Caroline Doucerain** ajoute que la période n'est effectivement pas idéale pour les solliciter, les départements étant sujets à des difficultés financières.
Le Conseil d'administration indique que le guide serait un outil intéressant pour les sites classés - notamment sur les questions photovoltaïques, qui soulève des réflexions chez les agriculteurs utilisant des chambres froides. **Caroline Doucerain** complète en ajoutant l'intérêt pour les serres, qui est un sujet de débat important sur sa commune. **Alexis Linge** confirme que le guide abordera le sujet des sites classés.

Le Conseil d'administration s'interroge sur la vision que le guide aura sur la notion de paysage : se base-t-il sur une approche historique du paysage du Plateau ? D'il y a combien de temps : 50 ans ? 100 ans ? 10 ans ? De quel paysage parle-t-on exactement - car en fonction des années, ce n'est pas le même ?
Quel avenir cela réserve-t-il aux haies, dont l'effet d'évapotranspiration pourra compter avec le changement climatique actuel et l'évolution de la ressource en eau, etc. ?

Quelqu'un renchérit que le paysage du Plateau étant déjà transformé par différents aménagements (ligne 18, etc) qui coupent désormais de toute façon la vue du Plateau, les haies ne portent peut-être pas de préjudices additionnels, même si elles coupent également cette vue.

Alexis Linge précise que le guide permettrait de poser les premières pierres de ce que sera le paysage de demain sur le Plateau. La DRIEAT porte ce projet et est facilitatrice sur la façon d'avancer sur le paysage. En se basant sur des projets réels, en cours et à venir (le photovoltaïsme et autres thématiques d'avenir, enjeux et besoins actuels), l'objectif est de mettre tous les acteurs autour de la table sur des objectifs précis et d'apporter des réponses sur les points de débat et les questionnements d'aujourd'hui.
Des temps d'échange et ateliers seront organisés - le CAUE91 et Terre et Cité sont en train de cibler les partenaires. La prochaine étape reste encore de se répartir les rôles avec le CAUE 78 pour la répartition des rôles.

Parallèlement, le CAUE91 organise une randonnée dans le cadre des Journées nationales de l'Architecture, un évènement annuel organisé par la DRAC (Union nationale des CAUE). Le CAUE91 organise habituellement son évènement en milieu urbain mais souhaite aujourd'hui prendre le contre-pied et organiser une visite sur site, traversant 4 fermes (Trou Salé, Loges, Viltain, Orsigny) du Plateau de saclay pour une JNA agricole. Des interventions de partenaires (habitants, partenaires et agriculteurs) accompagneront la visite. Ce parcours est ouvert au grand public. La visite se fera sur inscription, au départ de la gare de Jouy-en-Josas, afin de limiter la voiture. **Caroline Doucerain** alerte sur la rareté des trains à Jouy-en-Josas le dimanche, à prendre en compte. Le CAUE91 indique qu'effectivement, la visite pourra être décalée au samedi, mais que cet aspect sera pris en compte.

Enfin, l'objectif est aussi de pérenniser le parcours par la mise à disposition d'un dépliant et la création de podcasts sur la relation entre agriculteur et acteurs/utilisateur du plateau (pratique du plateau), pour que chacun puisse réaliser la randonnée en autonomie à n'importe quel moment de l'année. Cet aspect reste à préciser.

10. Dates à venir

Les dates importantes à retenir pour les mois à venir sont les suivantes :

- Vendredi 31 Mai : Fête de l'alimentation locale à la ferme du Manet
- Mardi 4 juin : Assemblée Générale

Conseil d'Administration Terre et Cité – 30 septembre 2024

Compte Rendu

PRÉSENCE :

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Élus, Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Élus	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Élus	MISSENARD	Didier	Commune d'Orsay (en VISIO)
Agriculteurs, Vice-Présidente	MODICA	Cristiana	Agricultrice
Associations, Vice-Président	FAUVE-PIOT	André	EPI de la Vallée
Associations, Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Les jardins de Cérès
Associations, Vice-Président	HOCQUARD	Hervé	AVB
Associations	LINGE	Alexis	CAUE 91
Associations	NGUYEN	Marie	ABON
Associations	PARISOT	Jean-Pierre	ADER (en VISIO)
Société Civile, Vice-Présidente	DEBIESSE	Martine	Particulier
Société Civile, Vice-Présidente	DIGARD	Marie-Pierre	Particulier
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société civile	SAUGIER	Bernard	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	LabEx BASC
Société Civile	GABRIELLE	Benoit	UPS

Equipe Terre et Cité : Dorian Spaak, Sophie Pradié, Laëtitia Rondinet, Tessa Franchini et Clémentine Marty

Caroline Doucerain accueille les nouvelles personnes qui nous rejoignent au Conseil d'administration: Hervé Hocquard et Benoit Gabrielle.

1. Point RH

Caroline Doucerain présente les évolutions de l'équipe permanente.

1.1 Arrivées dans l'équipe

- Chef de pôle agroécologie *Alexia Beaujeux - Mi-juin*
- Chargé de mission filières alimentaires *Aude Luneau - Début juillet* (remplacement de Josselin)
- Stagiaire pôle Haies *Antoine Gallant - Début septembre*
- Alternant gestion *Adrien Chicherie - Début septembre*
- Stagiaire PAT *Solveig Bakhuys - début octobre*

1.2 Recrutements lancés

- Stagiaire / VSC pôle Médiation
- Stagiaire / VSC pôle VivAgriLab

1.3 Recrutements à venir

- Chargé de mission Valorisation agricole des urines humaines - CDD 18 mois
- Chargé de mission eau (nouveau poste en fonction des discussion avec l'AESN)

1.4 Répartition des missions de coordination

Sophie Pradié - Coordinatrice : Pilotage RH et financier ; gouvernance ; alimentation ; Vivagrilab ; Médiation
Dorian Spaak - Coordinateur : Développement Partenarial ; Fonctionnalité, ZPNAF ; Leader ; Agroécologie - Carbone
Laëtitia Rondinet - responsable administrative et financière
Scarlett Boiardi → en congé maternité, retour initialement prévu mi-septembre mais assez incertain

Relevé de discussion:

Cyril Girardin demande qui reprend les missions dédiées à la délimitation de la ZPNAF

→ **Clémentine Marty : clementine.marty@terreetcite.org / 06 56 83 19 38**

2. Finances

Laëtitia Rondinet présente la diapositive de la trésorerie. Le compte courant est environ à 135 000€. Divers versements reçus depuis le dernier Conseil d'Administration.

Deux contrats d'apport de trésorerie avec droit de reprise sont en cours :

- Université Paris-Saclay: 300 000 euros → remboursement de 25 000 euros tous les ans puis le solde en Octobre 2028
- Caisse des dépôts: 200 000 euros → remboursement de 25 000 euros en décembre 2024 puis le solde fin 2025

Paul Leadley questionne sur les raisons du contrat d'apport de l'UPS → **Sophie Pradié** répond qu'il y a un décalage conséquent dans les versements des subventions, et plus particulièrement sur le programme Leader, l'association n'a pas la trésorerie pour avancer les sommes. Le remboursement avec Université Paris-Saclay commence à la fin de l'année, avec des échéances progressives jusqu'en 2028, ce qui correspond à la fin de la programmation Leader en cours.

Budget prévisionnel 2024 :

Sophie Pradié présente les avancées sur le budget 2024 qui est presque consolidé, en précisant qu'il nous manque encore les conventions du CD91 et de l'EPAPS. La convention avec l'EPAPS a expiré fin 2023, les discussions sont en cours pour le renouvellement.

Les membres du Conseil d'Administration interrogent, à nouveau, sur les raisons du retard du renouvellement de la convention avec l'EPAPS depuis fin 2023.
Caroline Doucerain répond que la discussion progresse depuis les premiers échanges de l'équipe au dernier trimestre 2023. Dans une équipe totalement renouvelée au sein de l'EPAPS, il a fallu reconstruire les relations. Par ailleurs, la feuille de route de l'EPAPS implique des coupes budgétaires. Ainsi, l'association doit à nouveau démontrer l'importance de ce financement pour maintenir le rôle de dialogue de Terre et Cité sur le territoire. Nous avons organisé une visite de territoire, d'une matinée suivie d'un déjeuner, qui nous a permis de prendre le temps de parler de nos actions et de leurs impacts sur le territoire à l'EPAPS. Nous pensons avoir convaincu nos interlocuteurs à l'EPAPS qui doivent maintenant convaincre le conseil d'administration.
Nous maintenons un rythme de discussion soutenu pour continuellement avancer vers une réponse favorable au renouvellement de ce conventionnement, qui nous lie à l'EPAPS depuis 2011.

Cyril Girardin prend la parole en précisant que nous sortons d'un gros cycle sur la concertation du programme d'actions sur 2023 - 2024. Il demande si L'EPAPS se sent engagé vis-à-vis du programme.

Caroline Doucerain répond qu'il lui semble que oui. L'EPAPS a défini des ambitions que nous avons mises en lien avec nos objectifs afin que cela devienne un aboutissement commun.
Le CoPil de la ZPNAF du 10 Octobre permettra de mettre les acteurs d'accord. En réponse à la concertation de 2023, deux fiches actions transversales sont créées, l'une sur la gouvernance et l'autre sur le financement.

Sophie Pradié poursuit sur le budget 2025 qui est consolidé à 60%.
Deux conventions doivent être à nouveau confirmées

+ conventions du Fonds vert pour 2025-2026, les discussions sont en cours avec l'AESN
+ convention de SQY

Dorian Spaak présente les deux partenariats à restructurer :

+ Fondation de France qui déploie une nouvelle stratégie d'accompagnement qui repose sur du soutien structurel plutôt que par appel à projets.
+ ADEME dont le soutien sur le poste haie se termine courant 2024.

Renouvellement des Commissaire aux Comptes

Nous souhaitons changer de commissaire aux comptes. Nous ne sommes pas satisfait des dernières étapes de la clôture 2023 et ne nous sentons plus accompagnés convenablement avec le Cabinet OSE (anciennement M. Creuzot). Le mandat de 6 ans est arrivé à son terme pour la clôture de 2023.
Terre et Cité a besoin de la validation en Conseil d'Administration puis en Assemblée Générale de ce changement de cabinet. C'est pourquoi Caroline Doucerain propose un vote.

Terre et Cité a reçu différents noms de cabinets qui pourraient remplacer l'actuel, à condition qu'ils soient très disponibles et connaisseurs des structures associatives.

Si les membres du Conseil d'Administration connaissent des cabinets compétents et disponibles pour une structure associative qu'ils n'hésitent pas à nous transmettre leur contact. L'équipe de coordination étudiera tous les cabinets afin de choisir celui le plus adapté à notre structure.

Relevé de discussion:
Le changement de commissaire au compte est validé et voté à l'unanimité.

3. Fonctionnalités agricoles

3.1 Drainage : chantiers estivaux et cartographie

Clémentine Marty présente l'avancée des travaux de rétablissement du réseau de drainage avec la SGP. Les travaux engagés en 2022 par la SGP (pour le CD91) et subitement arrêtés quelques jours après le début du chantier, ont repris cet été en août/sept 2024. Différents drains de ceinture ont été posés le long de la N118, de la RD36 et du chemin d'Orsigny pour désengorger les terres de 4 exploitations inondées cet hiver.

Concernant des parcelles plus à l'ouest (fermes Vandame et du Trou Salé), les causes des inondations restent encore non résolues.
Après des difficultés pour organiser des expertises avant récolte des dégâts (obtenu chez E. Vandame mais pas chez J. Thierry), des sondages ont été réalisés par la SGP en septembre pour évaluer les possibilités de mauvais raccordement de drains de ceinture. Des sondages sont attendus du côté de RTE qui a également réalisé des tranchées sur ces parcelles. Les discussions sur la responsabilité entre SGP et RTE sont en cours.
En général, des demandes d'indemnisations ont été formulées par les agriculteurs, selon un barème et un protocole validé par la chambre d'agriculture et la SGP, et sont en cours de traitement par la SGP.

L'opération de cartographie par drone du réseau de drainage financée par l'EPAPS a permis de mettre en valeur plusieurs drains encore inconnus. L'opération va être reproduite au printemps 2025 sur les parcelles de blé.

Relevé de discussion:

Jean-Francis Rimbert : *quel est le protocole quand on trouve un drain non cartographié dans nos parcelles ?*
→ signalement à Terre et Cité qui transfert la demande à l'EPAPS

Paul Leadley : *Qui a réalisé l'opération de relevé par drone ?*
→ une entreprise spécialisée financée par l'EPAPS

Jean-Pierre Parisot : *Quand aura lieu la prochaine campagne ? En avons-nous l'assurance ?*
→ oui, la prochaine campagne se fera légèrement plus tôt dans l'année (mars-avril 2025)

La cartographie par drone n'est-elle possible que sur le blé ?

→ il semble que oui, cette culture a une bonne densité de plants et lève à une période idéale par rapport aux conditions climatiques propices à la détection des différentiels d'humidité dans le sol.

Cyril Girardin : *A quoi correspondent les tracés déjà présents sur la carte ?*
→ ils correspondent aux relevés d'après cartes anciennes et plans de travaux réalisés par par Julien Tournebize de l'IRSTEA

3.2 Ligne 18 : trémie agricole et convention

Clémentine Marty indique que le rapport écrit par la gendarmerie suite au test grandeur nature du 6 juin 2023 de la future trémie agricole prévue par la SGP pour remplacer l'accès aux parcelles coupées par la ligne 18 n'est toujours pas accessible. Cependant, nous avons eu l'autorisation de la sous-préfecture pour le consulter la semaine dernière, bien que celui-ci soit demandé depuis juillet 2023.
Les conclusions de la gendarmerie pour permettre la sécurité routière au croisement de la future trémie et de la RD938 (Villiers le Bâcle) permettront de valider ou non la viabilité de cet accès et la fonctionnalités des terres qu'il dessert.
→ **Le document a depuis le CA été envoyé par la SGP, à Terre et Cité**

Clémentine Marty indique que la proposition de TC d'une convention entre agriculteurs et SGP pour le respect des fonctionnalités agricoles, de la ZPNAF et de la communication, n'a pas été retenue par la SGP. La SGP a indiqué en réunion en sous-préfecture qu'une lettre de mission précisant l'existence de personnes chargées des relations extérieures était suffisante pour assurer un dialogue efficace.

Relevé de discussion:

Cristiana Modica-Vandame : *quelle position adopter face à ce refus ?*
→ Caroline Doucerain indique que la récente rencontre avec la préfète a été l'occasion de faire passer différents messages au sujet des difficultés de la communication avec la SGP.

Didier Missenard *propose de saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour accéder au rapport de gendarmerie.*

Jean-Pierre Parisot *témoigne de l'efficacité de la CADA, pour obtenir une copie du document.*

3.3 Trame noire : état des lieux et fiche-action ZPNAF

Clémentine Marty indique que 2 séances de terrain de nuit ont été réalisées par 3 personnes de l'équipe Terre et Cité pour identifier les points sensibles, en particulier en lisière agricole, et les lieux sombres à préserver.
Plusieurs sites ont retenu notre attention : stades, zones d'activités, aérodrome de Toussus, CEA, certaines routes communales, …
Des zones très sombres : étangs de Saclay, plaine de Favreuse, ferme de Viltain…

Le travail sur l'élaboration d'une trame noire et sur des mesures de réduction de la pollution lumineuse en ZPNAF a débuté par les alertes de Cristiana Modica-Vandame au sujet des éclairages de TechnicAtome (dans l'enceinte du CEA) et du stade universitaire du Moulon.

Une nouvelle fiche-action dédiée à la trame noire a été créée avec l'EPA pour intégration au nouveau programme d'action de la ZPNAF.

Concernant l'impact lumineux de la ligne 18, **Clémentine Marty** indique que des informations ont récemment été données par la SGP. Les installations ne seront pas éclairées, mais les rames le seront. Concernant les gares, nos interlocuteurs n'avaient pas d'information, mais on peut imaginer qu'elles soient assez lumineuses durant les horaires d'ouverture.

Relevé de discussion:

Benoît Gabrielle *donne des contacts pour la question de l'éclairage du stade universitaire du Moulon.*

Cyril Girardin *précise que les rapaces prédateurs comme les faucons pourraient craindre la lumière. L'opération d'installation de nichoirs pourrait donc être limitée par la pollution lumineuse sur le Plateau. Il indique également que le CEA est peu à l'écoute des besoins du territoire sur lequel il est implanté (élagage des arbres de la corbeautière, gestion de l'éclairage…)*

Jean Pierre Parisot *indique que la municipalité de St Aubin a beaucoup travaillé à réduire son éclairage et a intervenu auprès des entreprises. La mairie a notamment contacté Soleil pour réduire l'éclairage (du parking notamment). La démarche a fonctionné dans la zone des algorithmes à Saint-Aubin. Il propose de saisir le maire de Gif pour demander à mettre en place un cadre pour les entreprises, notamment pour le CEA.*

Paul Leadley *indique que des données satellitaires sont disponibles gratuitement pour compléter les relevés terrain (essentiels pour avoir un niveau de détail important et prendre en compte les logiques de covisibilité et de masques). Cependant, la résolution de ces images est grossière.*

Cyril Girardin *propose d'avoir l'ambition de devenir la zone noire la plus proche de Paris.*
→ Paul Leadley indique que c'est déjà le cas selon les images satellites

3.4 Déprédation : nichoirs, effarouchement par drone, destruction d'oeufs dans la corbeautière du CEA

3.4.1 Nichoirs

Clémentine Marty présente les avancements du projet d'installation de nichoirs destinés aux faucons pèlerins, prédateurs des pigeons et corneilles noires qui causent d'importants dégâts dans les cultures. Un premier nichoir doit être posé à l'automne sur le château d'eau du CEPR (site militaire de la DGA-Essais Propulseurs) situé sur la bordure Nord des Étangs de Saclay. Deux autres installations sont encore en discussion : sur le château d'eau du CEA, et sur le radar de l'aviation civile dans la ZAC de Polytechnique.
Les nichoirs sont des boîtes en bois de 1m de large qui reproduisent les conditions adaptées à l'installation des oiseaux, qui nichent habituellement sur des falaises.

3.4.2 Drone effaroucheur

Un deuxième projet est en cours de montage : Terre et Cité coordonne et impulse une expérimentation scientifique d'effarouchement par drone sur colza (pigeons) et maïs (corvidés). Le projet va débuter cet automne sur les parcelles expérimentales de colza de l'IDEEV (UMR QGE), puis se poursuivra en 2025 sur maïs. Terre et Cité est en train de procéder à l'achat d'un drone effaroucheur conçu par un agriculteur de l'Essonne. L'objet émet notamment des ultrasons et des sons et a un profil de rapace. L'objectif de l'expérimentation est de comprendre les mécanismes d'accoutumance des oiseaux déprédateurs et de concevoir un protocole d'utilisation à l'échelle du Plateau.
partenaires du projet : Université Paris-Saclay, INRAE, Terres Innovia, OFB

Cristiana Modica-Vandame : *Quel est l'impact des drones sur les autres espèces d'oiseaux ? Elle indique qu'il ne faudrait pas que cette opération fasse fuir tous les oiseaux.*

→ **Paul Leadley** répond que la durée de vol étant très limitée (10 min), et l'action très ciblée, les autres oiseaux ne devraient pas être impactés. Il indique tout de même que de nombreuses espèces sont présentes sur le Plateau et qu'un suivi de l'impact du drone sur les espèces non ciblées est à faire.

3.4.1 Demande de dérogation pour destruction d'oeufs de corbeaux freux

Clémentine Marty introduit le sujet de la demande de dérogation concernant l'opération de destruction d'œufs dans la corbeautière du CEA, demandée par certains agriculteurs. Une demande d'avis a été formulée par Clémentine Marty par mail aux membres du Conseil d'administration, à la LPO et aux associations environnementales locales. Plusieurs réponses ont été reçues.

Quelques chiffres :

- **en 2018 :** 133 nids comptés par l'OFB dans la corbeautière du CEA
- **depuis 2023 ou 2024 :** une seconde corbeautière observée dans le CEPR à Saclay
- **Etat de la population de corbeaux freux :** entre 3500 et 5000 couples en Île-de-France, avec une population en légère baisse en Essonne selon l'OFB. La population nationale a chuté de -35% depuis 1995 en France.
- **Etat de la population des corneilles noires (physiquement ressemblantes aux corbeaux, et souvent confondues) :** entre 50 000 et 100 000 couples en Île-de-France, en augmentation de +75% entre 2001 et 2021.
- **Dégâts des corvidés sur le Plateau de Saclay :** jusqu'à 33% sur le maïs Bio, jusqu'à 25% en maïs conventionnel, jusqu'à 25% sur la féverole Bio → le maïs Bio n'est plus produit sur le territoire.

Cristiana Modica-Vandame indique que le collège agriculteurs demande une régulation des naissances de corbeaux freux depuis plusieurs années sans que le projet n'aboutisse.
L'opération souhaitée consiste en l'empoisonnement ou le remplacement d'une partie des œufs début 2025 pondus par les corbeaux freux du CEA, dont des dégâts ont été observés par les agriculteurs à proximité. Cette opération est interdite par la loi (*Article L424-10 - Code de l'environnement - Légifrance (legifrance.gouv.fr)*) à moins d'une dérogation de la préfecture, qui peut être accordée si toutes les autres méthodes de régulation et d'effarouchement se sont révélées inefficaces.

Cristiana Modica-Vandame précise que certaines cultures sont totalement arrêtées chez elle (maïs, petit pois, lentille), et que certaines sont en danger (soja : les pluies intenses de cette année limitent le mûrissement du soja et laissent la production aux pigeons)

Paul Leadley indique que la destruction d'œufs n'est pas appréciée de tout le monde, et que le sujet est controversé. Le débat relève autant de questionnements écologiques et biologiques que de questionnements sociétaux et éthiques. Il rapporte qu'aucune des 2 espèces de corvidés n'est classé "vulnérable", en Île-de-France.
Paul Leadley souligne l'importance de continuer à tester toutes les alternatives et de ne pas faire de la destruction d'œufs une solution unique et récurrente. Face au scepticisme quant à l'effarouchement par drone, il indique l'importance de faire une expérimentation.

Cyril Girardin et André-Faune-Piot rapportent l'avis du collège associatif qui s'est réuni la semaine passé. Le collège demande de recourir à d'autres méthodes prioritairement (élagage des arbres, retrait des anciens nids) mais comprend l'enjeu pour les agriculteurs. Le collège se pose la question de l'efficacité sur le long terme de cette action. Aucun véto n'a été donné par le collège associations.

Marie-Pierre Digard précise être défavorable au projet car la faune locale est déjà considérablement réduite par les activités humaines. Elle se questionne sur l'intérêt d'une action seulement ciblée sur les corbeaux freux, tandis qu'une grande partie des dégâts sont causés par les pigeons et corneilles. Marie-Pierre Digard propose de privilégier d'autres types d'actions d'effarouchement et de diversification des cultures. La défense de l'agriculture ne peut se faire au détriment de la défense de la faune.

Etienne Dupont est favorable à la demande de dérogation pour destruction d'œufs, en faveur d'effets immédiats sur le court terme.

Cristiana Modica-Vandame, Marie-Pierre Digard et Cyril Girardin regrettent la disparition des prédateurs, en particulier des renards. **Cyril Girardin** indique que ces derniers sont régulés par la chasse et classés ESOD.

Relevé de discussion:

Après un débat riche et partagé au sujet de la potentielle demande de dérogation à la Préfecture concernant l'opération de destruction d'œufs dans la corbeautière du CEA, aucun véto n'a été donné par le Conseil d'Administration.

4. Programme d'action ZPNAF

Caroline Doucerain présente les avancées sur lenouveau programme d'action de la ZPNAF (2024-2030).
Celui-ci sera acté en décembre 2024 après avoir été présenté et discuté en Comité de Pilotage le 10 octobre.
De nouvelles fiches thématiques ont émergé de la concertation menée par le groupement mandaté :

- *Développement d'une filière de valorisation agricole des urines humaines*

- *Identifier et mettre en place une trame noire sur le territoire*
- *Élaborer un guide des paysages du plateau de Saclay*
- *Intégration de la gouvernance actualisée dans les documents officiels de la ZPNAF*
- *Recherche de financement et animation du comité des financeurs*

La question du financement du Programme d'action a soulevé d'importants changements.

Les fiches actions ont toutes été complétées d'un fléchage vers la recherche de dispositifs de financements extérieurs, notamment les dispositifs de financements nationaux et européens d'envergure. Une task force sera créée pour accompagner cette recherche de financement par les porteurs d'action. L'ampleur des moyens dédiés à la task force a été longuement négociée avec l'EPAPS.

5. VivAgriLab : Promouvoir L'Usage et la Valorisation en Agriculture de l'Urine Humaine - PLUVALUH

Tessa Franchini présente le projet PLUVALUH, lauréat du programme CASDAR PNDAR en septembre 2024.

Le projet vise à contribuer à l'émergence et à la structuration d'une filière de valorisation des urines humaines pour la fertilisation agricole sur trois territoires démonstrateurs, dont le retour d'expérience facilitera la réplication sur d'autres territoires et le passage à grande échelle : le Plateau de Saclay, Angers Loire Métropole et Lyon Métropole. Cette filière constitue une alternative à l'utilisation des engrais de synthèse pour la fertilisation azotée et phosphatée, pour une agriculture économiquement et environnementalement plus performante. Elle permet de plus un soutien au développement de la séparation à la source en France, avec des retombées positives sur les enjeux d'assainissement et de gestion de la ressource en eau.

Le projet s'attache à plusieurs objectifs :

- Assurer la faisabilité de la filière sur les aspects agronomiques, logistique et économique ;
- Structurer la dynamique d'acteurs et assurer la mobilisation autour de la filière en prenant en compte les spécificités de chaque territoire, par la coordination des parties prenantes et la sensibilisation du grand public.

Dans le cadre de ce projet de 36 mois (septembre 2024-septembre 2027), la chambre d'agriculture de la région Ile-de-France en est l'organisme chef de file. Terre et Cité, en tant que structure coordinatrice du Vivagrilab, occupe une place prépondérante de co-coordination et de référent technique et logistique du projet global. Plus spécifiquement, sur les 4 actions de ce projet, Terre et Cité est chef de file de 3 d'entre elles.

Ce projet permet d'obtenir une subvention de 116 000€ de FranceAgriMer sur 3 années. Ces fonds permettront de financer un CDD dédié aux sujets de valorisation agricole des urines humaines pour toute la durée du projet ainsi qu'un stage de fin d'étude à la fin de celui-ci.

6. Journées Nationales de l'Architecture et guide sur le bâti agricole

Alexis Linge présente les avancées de la collaboration entre le CAUE91 et Terre et Cité sur les Journées Nationales de l'Architecture et le bâti agricole.

Un parcours des fermes pour les Journées nationales de l'Architecture
A l'occasion des Journées nationales de l'Architecture, un évènement annuel organisé par la DRAC (Union nationale des CAUE), le CAUE91 accompagné par Terre et Cité, anime le 20 octobre un parcours pédestre thématique mettant en valeur le patrimoine bâti agricole du Plateau de Saclay auprès du grand public. Son objectif est de développer une culture commune sur le patrimoine agricole, bâti et paysager du Plateau de Saclay.

Au fil des visites des fermes du Grand Viltain, d'Orsigny, du Trou salé et des Loges - ainsi que d'anciennes fermes réhabilitées, plusieurs intervenants partageront leur expérience propre des fermes, de leur historique et de leur bâti : les agriculteurs, des architectes et des spécialistes du patrimoine tels que le CAUE et les Maisons Paysannes de l'Essonne.
Ce parcours suscite de l'enthousiasme, puisque quelques jours après l'ouverture des inscriptions, déjà une vingtaine de participants étaient recensés (sur un maximum de 30 participants) sur le site du CAUE91 : https://www.caue91.asso.fr/content/n036-les-fermes-du-plateau-de-saclay-architectures-et-agricultures.
Un dépliant explicatif sur le parcours sera également partagé le jour de la visite aux participants. Ce dépliant sera partagé à Terre et Cité et aux autres partenaires territoriaux pour un éventuel essaimage.

Le tracé du parcours, réalisé par Léocadie (paysagiste du CAUE91), sera publié sur l'application des CAUE d'Île-de-France, Détour, avec 3 podcasts réalisés spécifiquement pour accompagner ce parcours, où agriculteur et des experts du bâtiment (Maison paysanne, Fondation du patrimoine, architectes des fermes, artisan ayant réalisé certains travaux, etc) échangent sur le patrimoine bâti des fermes : https://www.caue-idf.fr/voyages-d-architecture/detour-paris-ile-de-france. Les premiers podcasts seront publiés dans l'application dès la semaine prochaine ; ils seront incrémentés au fur et à mesure de leur réalisation par la suite.

Guide du bâti agricole du Plateau de Saclay
Parallèlement, le CAUE91 et Terre et Cité conduisent un projet d'élaboration d'un "guide" sur le bâti agricole, qui répond à plusieurs objectifs :

- Identifier les enjeux et les besoins des agriculteurs en matière de bâti agricole pour le développement de leur exploitation ;
- Partager les enjeux en matière de bâti agricole aux autres acteurs de l'aménagement pour une prise en compte adaptée dans les documents d'urbanisme ;
- Accompagner l'évolution des bâtiments agricoles pour les adapter aux nouvelles fonctions, aux nouveaux usages ;
- Favoriser le maintien de l'agriculture et le développement de modèles agricoles diversifiés et durables ;
- Promouvoir la qualité architecturale et l'insertion paysagère du "nouveau" bâti agricole (extension ou création), dans la continuité du travail d'INITIAL et Christophe Sotteau.

A ce jour, des entretiens ont été réalisés auprès de 13 exploitants agricoles du Plateau, afin d'identifier les enjeux rencontrés sur leur bâti agricole, notamment - mais pas exclusivement -, sur :

- la réglementation du bâti ;
- la gestion du patrimoine bâti (identité bâti agricole) ;
- la diversification et l'insertion dans le bâti ;
- l'insertion des exploitations dans le paysage.

Un travail de synthèse des enjeux a été initié avec l'ambition d'initier une seconde phase d'entretiens auprès des autres acteurs de l'aménagement en 2025.
Les enjeux et besoins remontés lors de ces entretiens terrains orienteront le choix du type de livrable(s) qui sera rendu de ce travail. Il sera déterminé dans les prochains mois.

Le montage financier du guide est en cours de définition. Plusieurs pistes sont explorées :

- Un financement par la DRIEATT : l'inspectrice des sites Marylise Gautier aurait inscrit dans les lignes budgétaires de la DRIEATT une question de haies en site classé, laissant envisager un potentiel financement par la DRIEATT de ce guide.
- GAL LEADER
- Auto-financement partiels : CAUE91, Terre et Cité

Didier Missenard, Vice-Président de la Commission municipale de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Transports à la mairie d'Orsay, propose de publier un appel à manifestation d'intérêt général sur le bâti agricole afin de soutenir la réalisation du projet et témoigner l'intérêt des collectivités.

Changement d'équipe
Alexis Linge présente les changements d'équipe côté CAUE 91 :

- Léocadie Pelbois, paysagiste, quitte le CAUE fin octobre ;
- Alexis Linge quitte le CAUE91 le 1er novembre, le recrutement est en cours et prévu pour début 2025.

Marcela Conci, architecte au CAUE91 spécialisée sur le bâti ancien, assurera la continuité et la passation à leurs successeurs. Pour une éventuelle présentation au prochain conseil d'administration de Terre et Cité, il faudra solliciter Marcela.

Du côté du CAUE91, **Martine Debiesse,** ambassadrice de Terre et Cité au CA du CAUE, pourra porter le sujet.

Caroline Doucerain remercie Alexis Linge de son engagement pour le territoire.

Relevé de discussion:
A l'occasion des Journées nationales de l'Architecture, le CAUE91 accompagné par Terre et Cité, anime **le 20 octobre un parcours pédestre thématique mettant en valeur le patrimoine bâti agricole du Plateau de Saclay auprès du grand public.**

Parallèlement, le CAUE91 et Terre et Cité conduisent un projet d'**élaboration d'un "guide" sur le bâti agricole.**

7. Dates à venir

- **Jeudi 10 octobre :** COPIL ZPNAF
- ~~**Jeudi 10 octobre**~~ : Comité technique LEADER - REPORTÉ
- **Lundi 14 octobre:** réunion de bureau
- **Jeudi 17 octobre :** COPIL Haies
- **Dimanche 20 octobre** : Journée Nationale de l'architecture
- ~~**Lundi 4 novembre**~~ **:** 3e comité de programmation LEADER- REPORTÉ
- **Mardi 12 novembre :** réunion de bureau
- **Mardi 19 Novembre:** COPIL VivAgriLab
- **Lundi 2 Décembre:** COPIL PAT
- **Lundi 9 décembre :** réunion de bureau
- **Jeudi 16 janvier :** Journée de rencontre annuelle du VivAgriLab
- **Lundi 20 janvier 20h : Conseil d'administration**

Hervé Hocquard nous informe des événements qui auront lieu en 2025 dans le cadre des 25 ans du site classé de la vallée de la Bièvre en 2025